semble avoir été le seul de nos primats qui ait eu une bibliothèque considérable, bibliothèque qui eut même une grande célébrité. Plusieurs écrivains en ont parlé. Le P. Jacob, qui publiait, en 1655, son Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières, a dit : « M. Camille de Neufville ne possède pas seulement les belles qualités d'esprit de ces grands hommes (les Villeroy) des quels il est yssu, mais aussi le voyons-nous porté d'un grand zèle aux bonnes lettres et pour l'augmentation de sa magnifique bibliothèque qui a près de quatre mille volumes en toutes les sciences et en diverses langues, particulièrement des livres espagnols, lesquels sont tous richement reliés de maroquin incarnat du Levant, avec les armes de ce seigneur, qui sont un chevron à trois ancres. » (1)

La Forêt Thonnier, et de Jacqueline de Harlay, fille de Nicolas, baron de Savey, colonel général des Suisses, et de Marie Moreau, dame de Grobois. Le pape Paul V fut son parrain. Son père était alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Le jeune Camille fit ses études au collège de la Trinité à Lyon, dont son père, après son ambassade à Rome, avait été nommé gouverneur. A l'âge de cinq ans, le roi le pourvut de l'abbaye d'Ainay, puis de celle de l'Ile-Barbe. En 1645, le roi l'appela aux difficiles fonctions de lieutenant général de la province du Lyonnais (prorex), et, le 26 mai 1655, il l'éleva au siège archiépiscopal de Lyon. L'année suivante, il entra dans les conseils du roi, et, en 1661, il reçut la croix de commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il mourut le 3 juin 1693, dans l'hôtel du gouverneur de Lyon, à la suite des émotions qu'il avait subies dans la répression d'une émeute occasionnée par la cherté des grains. Parmi les inscriptions qu'on lui consacra après sa mort, en voici une qui fait allusion à ces troubles:

« Perenni memoriae proregis optimi, difficillimis temporibus de universo ordine Mercatorum bene meriti. »

Camille de Neufville fut un des meilleurs gouverneurs militaires de Lyon. Il disait, en parlant de lui, « qu'il commandait en archevêque et voulait être obéi en lieutenant du Roy. »

(1) Voici ce que M. Léopold Delisle, directeur de la Bibliothèque Nationale, a bien voulu me mander, le 8 juin 1883, au sujet de ces reliures : « Il serait curieux de savoir où et par qui Camille de Neufville faisait rețier ses livres.